# NOUVELLES POLITIQUES,

## publiées à LEYDE, le 12. Avril 1803.

De CONSTANTINOPLE, *le* 25. *Février.*

ENFIN la Nouvelle de l'évacuation prochaine de l'*Egypte* par les Troupes *Britanniques* se confirme pleinement. Des Lettres d'*Alexandrie*, du 19. de ce mois, ne laissent plus aucun doute à cet égard; elles annoncent les préparatifs sérieux, que les *Anglois* font pour leur départ.

*EXTRAIT des Nouvelles de* PARIS *jusqu'au* 15. Germinal (5. *Avril.*)

„ Si des apparences de Guerre ne détournoient pas les regards du travail des Assemblées Législatives, leurs Séances actuelles suffiroient pour occuper l'attention du Public toute entière. Ces Séances, uniformes & peu piquantes par leur tranquillité profonde, n'en sont que plus variées & plus intéressantes par les objets importans, qui y sont mis sur le tapis & décidés. La discussion du *Code Civil* & sa sanction s'avancent toujours; de sorte que déjà, outre ses Articles préliminaires, onze de ses Titres ont réuni les suffrages presqu'unanimes du *Tribunat* comme du *Corps-Législatif*. Des deux Titres X. & XI, passés nouvellement en Loix, le premier traite de la *Minorité*, de la *Tutèle*, & de l'*Emancipation*; le second, de la *Majorité*, de l'*Interdiction*, & du *Conseil Judiciaire*. Mais ces matières ne sont pas les seules, qui aient occupé les dernières délibérations du *Corps-Législatif*, ou qui les occupent encore. On est loin encore d'avoir recréé ou remplacé tout ce que la Révolution a détruit d'utile, & loin d'avoir déjà remédié, autant que possible, à ses desordres particuliers & à ceux de la Guerre: Comme cette tâche est entreprise, il reste du travail à faire; & les Loix, projettées en conséquence par le Gouvernement, ne cessent d'être portées aux Législateurs assemblés. Parmi ces Loix, maintenant proposées & en partie déjà adoptées, on peut compter, en premier lieu, un nouveau Système des Monnoyes; un nouveau Système des Banques; une nouvelle organisation de la Police des Manufactures, Arts & Métiers; de nouvelles règles concernant l'exercice de la Pharmacie, faisant suite à celles prescrites pour la pratique d'autres branches de la Médecine; des mesures pour réduire peu-à-peu à une masse modérée le trop grand nombre de Pensions; d'autres, enfin, pour empêcher les Communes des Départemens de la rive gauche du *Rhin* d'être écrasées sous le fardeau des Dettes, résultées pour elles de la Guerre & des Contributions Militaires. Tous ces objets méritent quelque mention plus détaillée: Nous commencerons par donner le Texte des deux Loix, comprenant le nouveau Système des Monnoyes, & agréées en ce moment, l'une & l'autre, par les deux Assemblées Législatives. "

LOI, *relative à la fabrication des Monnoyes.*

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

„ Cinq *Grammes* d'argent, au titre de neuf dixièmes de fin, constituent l'unité Monétaire, qui conserve le nom de *Franc* (1.) "

TITRE I. *De la fabrication des monnoyes.*

„ Les Pièces de monnoye d'argent seront d'un *quart de Franc*, d'un *demi-Franc*, de *trois-quarts de Franc*, d'*un Franc*, de *deux Francs*, & de *cinq Francs*. Leur titre est fixé à neuf dixièmes de fin & un dixième d'alliage. Le poids de la Pièce d'un quart de Franc sera d'un Gramme vingt-cinq Centigrammes; celui de la Pièce d'un demi-Franc, de deux Grammes cinq Décigrammes; celui de la Pièce de trois-quarts de Franc, de trois Grammes soixante-quinze Centigrammes; celui de la Pièce d'un Franc, de cinq Grammes; celui de la Pièce de deux Francs, de dix Grammes; & celui de la Pièce de cinq Francs de vingt-cinq Grammes. La tolérance du titre sera, pour la Monnoye d'argent, de trois millièmes en-dehors, autant en-dedans. La tolérance de poids sera, pour les Pièces d'un quart de Franc, de dix millièmes en-dehors, autant en-dedans; pour les Pièces d'un demi-Franc & de trois-quarts de Franc, de sept millièmes en-dehors, autant en-dedans; pour les Pièces d'un Franc & de deux Francs, de

(1) *Le* Gramme *constitue l'unité des mesures de poids dans le nouveau Système; il est à-peu-près de dix-neuf Grains. Le* Décigramme *est la dixième, le* Centigramme *la centième partie du Gramme. Le* Kilogramme *pèse mille Grammes, ou deux Livres 6. Gros environ.*

cinq millièmes en-dehors, autant en-dedans; & pour les Pièces de cinq Francs, de trois millièmes en-dehors, autant en-dedans."

„ Il sera fabriqué des Pièces d'or de *vingt Francs* & de *quarante Francs*. Leur titre est fixé à neuf dixièmes de fin & un dixième d'alliage. Les Pièces de vingt Francs seront à la taille de cent-cinquante-cinq Pièces au Kilogramme, & les Pièces de quarante Francs à celle de soixante-dix-sept & demie. La tolérance du titre de la Monnoye d'or est fixée à deux millièmes en-dehors, autant en-dedans. La tolérance de poids est fixée à deux millièmes en-dehors, autant en-dedans."

„ Il ne pourra être exigé de ceux qui porteront les matières d'or ou d'argent à la Monnoye, que les fraix de fabrication. Ces fraix sont fixés à neuf Francs par Kilogramme d'or, & à trois Francs par Kilogramme d'argent. Lorsque les matières seront au-dessous du titre Monétaire, elles supporteront les fraix d'affinage ou de départ: Le montant de ces fraix sera calculé sur la portion des dites matières, qui doit être purifiée pour élever la totalité au titre Monétaire."

„ Il sera fabriqué des Pièces de cuivre pur de *deux Centièmes*, de *trois Centièmes* & de *cinq Centièmes de Franc*. Le poids des Pièces de deux Centièmes sera de quatre Grammes; celui des Pièces de trois Centièmes, de six Grammes; & celui des Pièces de cinq Centièmes, de dix Grammes. La tolérance de poids, pour les Pièces de cuivre, sera d'un cinquantième en-dehors."

„ Le Type des Pièces de monnoye est réglé comme il suit: Sur une des surfaces des Pièces d'or, d'argent & de cuivre, la tête du *Premier-Consul*, avec la Légende, *Bonaparte, Premier-Consul:* Sur le revers deux branches d'Olivier, au milieu desquelles on placera la valeur de la Pièce, & en-dehors la Légende, *République Françoise*, avec l'année de la Fabrication. Sur les Pièces d'or & de cuivre la Tête regardera la gauche du Spectateur, & sur les Pièces d'argent elle regardera la droite. La tranche des Pièces de cinq Francs portera cette Légende, *Dieu protège la France*. Le diamètre de chaque Pièce sera déterminé par un Réglement d'Administration publique."

TITRE II. *De la vérification des monnoyes.*

„ Les monnoyes, fabriquées aux termes de la présente, ne seront mises en circulation qu'après vérification de leur titre & de leur poids; cette vérification se fera sous les yeux de l'Administration des Monnoyes, immédiatement après l'arrivée des échantillons. Les Directeurs de fabrication pourront assister en personne aux vérifications, ou se faire représenter par un Fondé de pouvoirs. L'Administration dressera Procès-Verbal des opérations relatives à la vérification du monnoyage; elle enverra ce Procès-Verbal aux Ministres des Finances & du Trésor public, avec sa décision. Les Pièces, qui auront servi à constater l'état de la fabrication, re déposées aux Archives de l'Admini des Monnoyes pendant cinq ans; elles ensuite passées en recette au Ouvrier envera à la refonte. En cas de frau le choix des échantillons, les auteurs teurs & complices de ce délit seront comme faux-Monnoyeurs."

LOI, *relative à la refonte des Mon*

„ A compter du jour de la publica la Présente, les Pièces d'or de 24. & Livres *Tournois*, rognées ou altérées, ne admissibles, dans les payemens, qui au Il en sera de même des Pièces de 6. *Tournois* rognées. Les Pièces dén seront portées aux Hôtels des Monnoye être refonduës; elles y seront échangée tre des Pièces neuves, sans aucune de fraix de fabrication. Le Tarif, lequel ces Pièces seront reçuës, dans les mens & aux Hôtels des Monnoyes, se terminé par un Réglement d'Adminis publique. Les auteurs, fauteurs & c ces de l'altération & de la contrefaç monnoyes Nationales seront punis de

„ Les Collèges Electoraux de D ment & d'Arrondissement, dans la pa la République où ils sont convoqu nissent leur Listes de Candidats au *Législatif*, au *Tribunat*, aussi tranquil que ces Assemblées leurs discussions hier, Dimanche, une Députation d lège Electoral du Département voisin *re-&-Loir* se présenta aussi aux *T* pour complimenter le *Premier-Consu* Général *Baraguay-d'Hilliers*, qui ét tête de cette Députation, adressa au Magistrat le Discours suivant."

„ CITOYEN PREMIER-CON *Au milieu des hommages, que la* FR *naissante vous adresse de toutes parts, accueillir ceux du Collège-Electoral partement d'*Eure-&-Loir. *Les Ci qui le composent, après avoir rempli t voirs dans une courte Session, ont épr besoin unanime de vous exprimer leur naissance, pour le bien que vous avez pour celui que vous voulez faire. Allez ont-ils dit, vers notre Premier-Ma vers ce Chef, l'orgueil du Peuple Fr Restaurateur de la gloire Nationale, Morale publique, plus grand encore possible, pendant la Paix, qu'il ne fut table aux champs de la Victoire: Dite qu'il est l'objet unique de nos voeux espérances; portez-lui le tribut amour. . . . . CITOYEN PRE CONSUL, *agréez l'expression de ces mens; confiez votre bonheur à cette universelle des gens de bien & des vr de la Patrie. Les Pères vous dévouen coeurs & leurs bras; ils vous répon*

de leurs Enfans. *Puissiez-vous jouir* [illegible] *tems de vos bienfaits, & ne donner qu'à* [illegible] *Petits-Neveux le soin de votre Apothéose!*"

» Le même jour, le Dimanche au lieu Mardi, 15. du mois, a eu lieu la grande [illegible]rade & avec un appareil extraordinaire. [illegible]es Troupes de toutes armes, qui se trou[illegible]nt actuellement à *Paris*, se sont préfen[illegible]és ayant le sac sur le dos. Le *Premier-[illegible]nsul* les a passées en revuë, parcourant [illegible]us les rangs, & visitant avec une at[illegible]ntion scrupuleuse les diverses parties de [illegible]rmure & de l'équipement du Soldat. On [illegible]remarqué, qu'il s'arrêtoit particulièrement [illegible]ceux qui portoient sur leur visage des tra[illegible]es de blessures honorables, qu'il les inter[illegible]rogeoit sur les Combats où ils avoient été [illegible]lessés, & leur parloit avec une bonté par[illegible]culière. Cette grande Revuë, qui avoit [illegible]tiré dans les environs des *Tuileries* une [illegible]oule extraordinaire de curieux & d'Etran[illegible]gers, a duré plus de cinq heures. "

» *Cinq p. c. conf.* 53. Fr. 75. Centimes."

*De* BRUXELLES, *le* 15. Germinal (5. *Avril.*)

» D'après les derniers avis de *Paris*, le [illegible]oyage du *Premier-Consul*, dans la ci-de[illegible]vant *Belgique* & sur la rive gauche du *Rhin*, [illegible] été remis de quelques jours, en sorte que [illegible]on entrée à *Bruxelles* n'auroit lieu que du [illegible]3. au 15. *Floréal* (3. au 5. Mai.) Dans [illegible]l'intervalle les jeunes *Bruxellois* composant [illegible]la Garde d'honneur à cheval, destinée à [illegible]faire le service auprès de la Personne du [illegible]Chef-Magistrat, pendant son séjour en cette [illegible]Ville, s'y préparent par des exercices jour[illegible]naliers. Les autres préparatifs, pour faire [illegible]au *Premier-Consul* une réception magnifi[illegible]que, sont poussés avec une telle activité, [illegible]qu'il n'est plus possible de trouver des Ou[illegible]vriers pour quelque autre travail; tous sont [illegible]retenus, soit par les Autorités Constituées, [illegible]qui les employent à exécuter les disposi[illegible]tions des Fêtes à donner, soit par un grand [illegible]nombre de Particuliers, qui font embellir [illegible]l'extérieur de leurs Maisons. Le concours [illegible]d'Etrangers s'annonce aussi comme devant [illegible]être très-grand en cette occasion, & très-[illegible]distingué, de manière à comprendre des Sou[illegible]verains. Le Landgrave de *Hesse-Cassel* a [illegible]fait retenir, pour lui & sa Suite, le pre[illegible]mier Etage du superbe *Hôtel du Prince de [illegible]Calles*. Quelques autres Princes, ainsi que [illegible]plusieurs Officiers-Généraux étrangers, se [illegible]sont aussi assurés d'Appartemens, qu'ils [illegible]ont loués pour tout le tems du séjour du *Premier-Consul* en cette Ville. . . . . .

Le passage des Courriers, allant à *la Haye* ou en venant, s'est beaucoup ralenti depuis quelques jours. Peut-être l'objet principal de cette Correspondance est décidé par l'entrée effective d'un nouveau Corps-d'Armée *François* sur le Territoire *Batave*. En conséquence de la marche de ces Troupes, il paroît être question d'établir une Ligne Télégraphique, qui servira de moyen de communication rapide entre la *Hollande*, *Bruxelles* & *Lille*, & par conséquent avec *Paris* même.

*De* MALINES, *le* 16. Germinal (6. *Avril.*)

Avant-hier, il arriva en cette Ville un Détachement d'Artillerie, qui repartit, hier matin, pour le *Brabant-Hollandois*. Ce dernier jour on a vu encore passer par ici deux Bataillons de la 10me Demi-Brigade, prenant la même route. Il semble, que toutes les Troupes *Françoises*, qui suivent cette destination, seront mises provisoirement en Garnison ou en Cantonnement à *Breda*, *Berg-op-Zoom*, *Bois-le-Duc*, *Hausden*, *Geertruidenberg*, ainsi que dans les environs de ces Places-frontières, & qu'elles ne se porteront dans l'intérieur de la République *Batave* qu'au cas que la Guerre avec l'*Angleterre* vienne à éclater en effet.

*EXTRAIT d'une Lettre de* FLESSINGUE *du* 5. *Avril.*

„ Cette Place est devenuë tout-à-coup le théâtre du mouvement Militaire le plus actif; & déjà les dispositions des *François* la transportent comme au sein de la Guerre. Aujourd'hui il est arrivé ici, de l'Isle opposée de *Cadsand*, deux Bataillons d'Infanterie *Françoise* de la 8me Demi-Brigade; débarqués, le premier le matin, le second l'après-midi; ils ont marché successivement, sans s'arrêter, pour *Middelbourg*. En même tems, un des deux Bataillons de la 95me Demi-Brigade, entrés en notre Ville depuis quelques jours, s'est mis en marche à midi pour *Veere*; & ce Bataillon, qui venoit de partir, a été remplacé, peu d'heures après, par le troisième Bataillon de la même Demi-Brigade. Jusqu'à-présent la garde de notre Place demeure confiée, en conséquence, à deux Bataillons de la 95me: Cependant ils ne doivent pas longtems rester seuls ici, puisqu'on attend à tout moment de *Flandres*, au plus tard pour demain, 380. Hommes de Cavalerie & deux Compagnies d'Artillerie, qui seront répartis entre *Flessingue*, *Middelbourg* & *Veere*. Mais ce qui plus que tout ceci a surpris & alarmé les Habitans, c'est la pu-

blication, qui vient d'avoir lieu, d'un Arrêté *Consulaire*, par lequel notre Ville est mise en *état de Siège*, & assujettie au Gouvernement d'un Général *Français*. Ce soir, à 6. heures, toute la Garnison s'est rassemblée sous les armes sur le Grand-Marché; le Général *Monnet*, commandant en chef la Ville de *Flessingue* & l'Isle de *Walcheren*, s'est présenté, avec le Général *Osten* & quelques autres Officiers; s'étant placé en face des Troupes, il a remis au Commandant de la Place la Pièce suivante, dont ce dernier a fait la lecture."

EGALITÉ. LIBERTÉ.

EXTRAIT des délibérations des *Consuls* de la République. — PARIS, le 10. *Germinal* an 11. (31. Mars 1803.)

„ BONAPARTE, Premier-Consul de la *République*, *article*. "

ART. I. La Ville de *Flessingue* est mise en état de Siège, sous les ordres du Général de Brigade *Monnet*, qui à cette fin est investi de tous les Pouvoirs nécessaires, & correspondra immédiatement avec le Ministre de la Guerre.

II. Le Ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

*Le* Premier-Consul, (*Signé*) BONAPARTE.

*Par ordre du* Premier-Consul, *le Secrétaire-d'Etat*, (*Signé*) H. B. MARET.

*Le Ministre de la Guerre.*

(*Signé*) ALEX. BERTHIER.

*Pour confirmation ultérieure.*

(*Signé*) ALEX. BERTHIER.

*Pour Copie conforme, le Général commandant en chef la Ville de* Flessingue *& de* Walcheren, (*Signé*) MONNET.

---

LE MERCURE UNIVERSEL. — *Le format de ce Journal est in* folio, *& l'on a choisi ce format pour la commodité des Lecteurs. Ce Journal embrasse tous les les genres de Nouvelles & de connoissances nécessaires dans le commerce de la vie: Il est rédigé avec soin & très-correctement. Il contient des Articles Politiques sur la situation de l'*Europe, *& sur les Intérêts Politiques, Commerciaux & Maritimes des Puissances; des Articles sur tous les Objets de Sciences, & Arts libéraux. On y lit des Extraits de tout ce qu'offre de nouveau la Littérature* Françoise. *On y lit aussi, sous les titres de* mélanges, variétés & anecdotes, *des Traits Historiques, des usages, des coûtumes, des origines, des anecdotes, des faits peu connus, ou ignorés, ou oubliés. On y trouve les Nouvelles Politiques les plus dignes d'être remarquées. Enfin, ce Journal, dont il paroît deux* Nos. *par semaine, le Lundi & le Jeudi, est toujours terminé par une Enigme, une Charade, ou un Logogriphe. Ce Journal paroît depuis le* 1er *Janvier de cette année; & les Personnes, qui désireroient en avoir la Collection, pourront se la procurer. Le prix de l'abonnement est de* 11. *Florins pour l'année entière. On s'abonne pour un an, six mois, & trois mois. Le Bureau général des Postes de* Ratisbonne *chargé de l'Expédition générale de ce Journal. Pour l'*Italie *& la* Suisse, *les Bureaux de ces Pays doivent s'adresser au Bureau des Postes à* Augsbourg; *pour le Tirol doit s'adresser au Bureau de* Munich; *pour la* Saxe, *à celui de* Leipzig; *pour la Prusse à celui de* Duderstadt; *pour les Etats de* Brunswick, *aux Postes-Frontières de l'*Empire; *la* Batavie, *au Bureau d'*Arensberg; *pour l'*Angleterre, *aux Postes de* Brême *ou d'*Hambourg; *pour le* Danemarc, *la* Suède *& la* Russie, *aux Postes de ces Puissances, à* Altona *& à* Hambourg.

*Madame* DE BUSSCHE *vient d'établir à* CLÈVES *un Institut d'éducation pour Demoiselles de toutes les Religions, dont le Plan se distribuë chez elle-même, ainsi que chez les Libraires* van Thoir & de Meyere, *à* Leyde; Poster, *à* Amsterdam; Hoffhoven Fils, *à* Rotterdam; C. Nyhoff, *à* Arnhem; Vieweg, *à* Nymègue.

C. DE MAN, N. VAN NOORLE, Fils de Herman, P. ROOS, P. BEL, A. NOORLE, J. A. WEEDE, J. VAN WALBEER & J. MESSCHAERT, *Commissaires, présenteront à vendre, en public & au plus offrant, Mercredi le* 20. *Avril* 1803. *à 3 heures du soir (au lieu de Mercredi 6. Avril,) chez* Jean-Léonard Muller *à l'Auberge* Polonois *sur le* Water *vis-à-vis la Halle-à-Blé à* Amsterdam, *une excellente partie d'environ cent-cinquante Ballots de* Houblon *d'*Amérique, *étant le restant de tout ce qui a été envoyé du dernier crû à l'adresse des Consignés. Le* Houblon *se trouve déposé à tel endroit qui sera marqué dans la suite.*

LA HAYE, *le* 31. *Mars* 1803. *Aujourd'hui est décédé ici Mr. & Mre* GUILLAUME CORNEILLE BOERS, *ci-devant Fiscal-Indépendant au* Cap *de* Bonne-Espérance, *ensuite Conseiller & Pensionnaire de la Ville de* Leyde.

*Nous avons l'honneur de donner connoissance à nos Parens & Amis de la perte, que nous venons de faire de nôtre très-honorée Mère, Dame* ANNE-LOUISE MACKAY, *Veuve de Mr.* MACKAY, *Prévôt-Lieutenant-Général au Service de la* Grande-Bretagne. CLÈVES, le 3. Avril 1803. CORNABÉ, C. CORNABÉ, *née* MACKAY.

---

A LEYDE, *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*

# PPLEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES,

## publiées à LEYDE, le 12. Avril 1803.

DE NEW-YORK, *le 21. Février.* Le Capitaine *Aubrey*, arrivé le 13. de ce mois en 17. jours de la *Nouvelle-Orléans*, a rapporté, que le jour de son départ, par conséquent sur la fin de Janvier, ce Port étoit encore fermé aux Bâtimens *Américains*; que cependant il continuoit d'être entré les mains des *Espa*, ainsi que toute la *Louisiane*, où il n'étoit pas encore venu de Troupes *Françoises:* il ne s'y étoit passé d'ailleurs rien d'important. Il en est de même dans l'*Amérique*-e, où, malgré le plus vif mécontentement contre la *France* & l'*Espagne*, l'on ne it pas encore, si ces démêlés conduiront à la Guerre, ou s'il sera possible de conserver Paix avec elles. Le Président *Jefferson* a donné une forte preuve de ses inclinations ifiques en nommant Mr. *Munroë*, pour aller négocier sur les objets en question à *Ma-d*, ensuite à *Paris*, où l'on est convaincu que l'affaire sera proprement décidée. Le gociateur sus-mentionné est connu par ses principes & ses sentimens favorables à la volution & à la République *Françoises:* Par conséquent il ne sçauroit qu'être infini-nt agréable au Gouvernement *François:* Mais, quoique sa désignation pour la nouvelle ssion en *Espagne* & en *France* date déjà de quelques semaines, il n'est pas encore par- & l'on ignore, si son départ aura effectivement lieu. — Les Nouvelles, qu'on a re-ës dans nos Ports par les derniers Navires venus de *St. Domingue*, sont favorables x intérêts de la *France*. Le Capitaine *Hayley*, arrivé le 13. du *Cap-François*, rappor-, que la plus grande tranquillité régnoit dans l'Isle; que depuis assez longtems il n'y oit eu aucun engagement entre les *François* & les *Noirs;* & que la *Fièvre-jaune* avoit esqu'entièrement cessé. Il avoit fait voile du *Cap-François* avec un Vaisseau de ligne cette Nation de 80. Canons, monté par l'Amiral *Laforêt*, qui avoit fait voile pour Cap *Nicholas-Môle*, de conserve avec trois autres Vaisseaux *François* de 74, destinés, un pour la *France*, les deux autres pour le *Port-Républicain*. — Huit jours avant son épart il étoit entré au *Cap-François* deux Vaisseaux de 74, venant de *Toulon* avec 1500. ommes de Troupes à bord: Et l'on y attendoit au premier jour une Flottille de 15. oiles avec un nouveau Renfort &c.

*EXTRAIT d'une Lettre de* PHILADELPHIE *du 19. Février.*

„Les plaintes des *Etats-Unis* de l'*Amérique*, relatives à la conduite du Gouverneur *Espa-nol* de la *Louisiane* & aux procédés de l'Intendant de la *Nouvelle-Orléans*, deviennent de us en plus sérieuses, & d'une nature qui exige, que nous en rapportions les progrès. Les délibérations les plus décisives ont été entamées à ce sujet dans l'une & l'autre Chambre de Assemblée-suprême de l'*Union-Américaine*. Ces délibérations sont encore secrettes; mais objet en a déjà transpiré dans le Public. Le 11. Février, Mr. *Nicholson*, dans la Chambre es *Représentans*, fit la Motion, que les Galeries, où les Auditeurs ont coûtume de se pla-er, fussent évacuées, afin qu'il fût à même de mettre sur le tapis une Proposition d'une *na-re secrette*. Le mystère, qui couvrit la longue discussion de ce jour, se fit assez connoître e lendemain, lorsque, la Chambre des *Représentans* s'étant assez longtems occupée d'affaires rticulières, Mr. *Gregg* se leva & dit, „qu'il étoit tems de s'occuper d'une Résolution, mise „la veille sur table, & infiniment plus importante que tous les objets, auxquels la Chambre „avoit donné son attention durant la matinée; qu'on sentoit aisément, qu'il parloit de l'*af-„faire confidentielle*, actuellement en délibération." Les Galeries furent donc de nouveau évacuées, les portes de la Salle fermées; & la Chambre resta ainsi en Séance secrette depuis midi & demi jusqu'à 5. heures du soir. On ne dissimule point, qu'il a été question de l'in-terdiction formelle & positive, qui a été faite, de toute communication entre les Citoyens des *Etats-Unis* & les *Espagnols* à la *Nouvelle-Orléans;* que la discussion a été très-vive & ani-mée; qu'on s'est expliqué avec beaucoup de liberté sur la conduite des *Espagnols*, qu'on dit dirigés par la *France;* & que le Général *Smith*, entre autres, a déclaré dans le cours de ces Débats, " qu'il regardoit l'*Amérique-Unie* comme à la veille d'une Guer-re." En effet, tout paroît tendre à une rupture: Dans le *Sénat* des *Etats-Unis*, où on semble plus ardent encore que dans la Chambre des *Représentans*, il a été proposé, le 16. Février, une série de Résolutions, dont l'objet est de recommander au *Pouvoir-Exécu-tif* de l'*Amérique* de prendre immédiatement possession de la *Nouvelle-Orléans*, par la voye des Armes, sans tenter même une Négociation préliminaire. Il fut ordonné de mettre ces Résolutions sur le Bureau, afin de les prendre en considération le Lundi suivant, 21. Février. Quelque grande que soit néanmoins la fermentation, qui s'est emparée des esprits, pour faire

la Guerre à l'*Espagne* & même (s'il le faut) à la *France*, son Alliée, il est probable des Résolutions aussi tranchantes, & dont les suites peuvent devenir si importantes, ne ront point sans de grandes modifications. En attendant, la nomination du Général *dotte* au Poste de Ministre de *France* près du Congrès de l'*Amérique-Unie* ne sçaur se ressentir dans ses effets de la conjoncture peu agréable, où elle a eu lieu, d'autant p c'est un préjugé général dans les *Etats-Unis*, que ce n'est pas tant l'*Espagne* que la *F* à qui nous avons à faire dans cette contestation. Il est vrai du moins, que, si jamais sion de la *Louisiane* ou des *Florides* à la République *Françoise* étoit propre à donner l' la jalousie *Américaine* (& elle l'eût donné en tout cas,) c'étoit sur-tout à la suite sures, prises d'avance par les Commandans *Espagnols* pour mettre les Etablissemens *cains* de l'intérieur, au *Midi* des *Etats-Unis*, dans la dépendance la plus absolue de tres du *Mississipi*, enfin même dans la nécessité de s'incorporer à leur Gouvernement conserver leur existence. — Le départ de Mr. *Munroë* pour *Madrid* reste suspendu.

*EXTRAIT d'une Lettre de* PHILADELPHIE *du* 23. *Février.*

„ Ce fut Mr. *Ross*, qui proposa le 16. de ce mois dans le *Sénat* de l'*Amérique-Un* férie de sept Résolutions, dont l'exécution entraineroit immédiatement la Guerre avec l *gne*, probablement aussi avec la République *Françoise*. On en jugera par leur tenau voici. " 1o. Que les Citoyens des *Etats-Unis* ont, en vertu d'un Traité solemnel, le „ incontestable d'une Navigation libre sur le Fleuve du *Mississipi*, & d'emmagasiner „ Marchandises à la *Nouvelle-Orléans*: 2o. Que la violation de ce droit par l'*Espag* „ être considérée comme une attaque hostile: 3o. Que la dignité des *Etats-Unis* & les „ rêts de leurs Citoyens ne permettent point de souffrir une telle attaque: 4o. Que les „ *Unis* doivent insister fermément sur la réintégration des droits, dont ils viennent „ dépouillés par l'*Espagne*: 5o. Que par conséquent il est nécessaire de prendre imm „ ment possession de l'Isle de la *Nouvelle-Orléans*, ainsi que de tous les autres end „ dont il seroit avantageux de s'assurer sur la Côte de la *Louisiane*: 6o. Qu'à cet effet „ nécessaire de convoquer & de former sur-le-champ en Corps-d'Armée, au nom „ 50. mille Hommes, les Milices des Etats de la *Caroline-Méridionale*, de la *Geor* „ l'*Ohio*, de *Kentucky*, & de *Tennessee*: 7o. Qu'il est nécessaire de mettre une Somme „ Millions de Piastres à la disposition du *Pouvoir-Exécutif* pour la dépense, qu'e „ l'Expédition. " On voit, qu'il ne se peut rien de plus tranchant que ces Résolu Elles ne passeront point sans difficulté ni altération: Mais du moins est-il sûr, que est sérieuse, & que les nouvelles vuës sur la *Louisiane* occasionnent la plus vive fe dans toute l'*Union-Américaine*, annoncées & précédées, comme elles le sont, par teinte formelle aux Traités. "

*EXTRAIT des Feuilles publiques de* BERNE *du* 29. *Mars.*

„ Ces derniers jours ont été pour nous des jours de terreur, & ils auroient pu avoir suites très-funestes sans la protection spéciale de la Providence. Déjà depuis quelque les Soldats de la Garnison *Helvétique* de notre Ville montroient du mécontentement; m causes en sont expliquées d'une manière si diverse, qu'on ne peut rien dire de positif à sujet. Lorsqu'enfin il étoit décidé, que ces Troupes se mettroient en marche le 27. mois au matin, on remarqua parmi elles des symptômes de desordre, qui obligèr prendre de fortes mesures de sûreté. En conséquence, le 1er Bataillon de la 42me Demi gade *Françoise*, qui venoit d'entrer à *Berne*, & qui alloit en repartir incessamment, le 26. l'ordre d'y rester; les trois Compagnies *Helvétiques* du Bataillon *Clavel*, arrivées velleinent des Cantons *Italiens*, demeurèrent aussi stationnées devant la Porte dite de *Sol* On donna en même tems les Consignes nécessaires, & on ordonna de faire de fréquentes trouilles dès la chûte du jour. Sur ces entrefaites, le 26. à sept heures & demie du soir Commandant *Suisse* de la Place est prévenu par une Lettre du Général *Helvétique*, *Von Weid*, que tout étoit en pleine insurrection dans la Caserne occupée par les deux Bataill dont nombre d'Individus ont forcé la barrière. Le Commandant se rend sur-le-champ son Collègue le Chef-de-Brigade du 6me Régiment des Chasseurs à cheval *François*, & gage à faire sortir des Patrouilles à cheval avec ordre d'arrêter tous les Sous-officiers & dats *Helvétiques*, qu'ils trouveroient par les ruës ou dans les Cabarets. A 10. heures & mie entre chez le Commandant *Suisse* de la Place un Chasseur du 6me Régiment à cheval, rend compte, que les Militaires *Helvétiques* font feu sur les Patrouilles *Françoises*, à t les Barrières de la Caserne. A 10. heures & trois quarts, les *Hussars Helvétiques* arri devant la Caserne des deux Bataillons en sonnant la charge; la plus grande partie des Bataillons prend les armes en battant la Générale, sort de la Caserne, & se dispose à l'Arsenal, se portant sur la Porte d'*Arberg* & de *Fribourg*, dont ils tâtent inutilement la de, qu'ils trouvent en trop bonne mesure: En même tems les *Hussars* parcourent les ru galop, donnent sur la Porte de *Soleure*, dans le dessein de sortir pour se joindre aux trois C pagnies des Chasseurs de *Clavel*, cantonnées hors de cette Porte; mais, en trouvant la renforcée & en bonne contenance, ils sont obligés aussi de renoncer à ce projet. A 1 res, la Générale se fait entendre de tous côtés; les *François* accourent à pied & à c aux Postes d'alarme, & se forment, protégés par les mesures efficaces que le Comm

…fois avoit prises d'avance, en commandant des Piquets d'Infanterie & de Cavalerie prêts …ir. A minuit & demi, les Mutins, se voyant cernés de tous côtés, regagnent d'abord …iellement & enfin en gros leur Caserne, & tout rentre dans l'ordre. Le lendemain 27. à …eures du matin, toute la Garnison prend les armes; un Conseil de Guerre s'assemble; …ussars, 1. Grenadier du second Bataillon, & 8. Canonniers sont interrogés: Les Séances …Conseil durent jusqu'à 11. heures & demie; le résultat en est 30. années de fers pour un …adier des *Hussars*, & 15. pour le Trompette, qui est entré dans la Caserne du 1er Batail- …d'Infanterie en sonnant la charge: Le Grenadier du second Bataillon est condamné à mort, …usillé sur-le-champ: Les 8. Canonniers suivront leur Colonne en état d'arrestation; …Procès est différé. Le 2me Bataillon a pris moins de part à l'Insurrection, qui ne se ré- …dit hors de la Caserne de l'Infanterie qu'après qu'un Piquet de la 42me vint bloquer la …rière, à travers de laquelle partirent deux coups de feu, dont un traversa le corps d'un …taire *François*, sans le tuer. Plusieurs Officiers *Suisses* ont été maltraités par leurs Sol- …à coups de crosse; personne n'a été tué. Enfin, le 27. à 2. heures après-midi, les …upes *Helvétiques* sont parties tranquillement pour *Morat*. "

De PARIS, *le* 17. Germinal (7. *Avril.*) C'est toujours la même incertitude sur le …os futur de l'*Europe*, le même mouvement dans les Ministères, dans les Armées, …s les Ports. En attendant, Mylord *Whitworth* continue à paroître aux Audiences …Tuileries, comme le Général *Andréossi* aux Levers à *St. James*. Ces jours-ci l'Am- …ssadeur *Britannique* s'est fait présenter au *Premier-Consul*, avec les autres Membres du …rps-*Diplomatique*. A cette occasion, qu'on sçait revenir habituellement vers le milieu …chaque mois, le dit Ambassadeur, quoiqu'il ne fût pas accompagné d'un Cortège aussi …mbreux qu'à l'ordinaire, présenta cependant lui-même encore neuf Personnes distin- …ées de sa Nation, parmi lesquelles le Chevalier *Crawfurd*, Envoyé près le Roi de …nemarc. Avec l'Ambassadeur Impérial étoit le Comte d'*Eltz*, Ambassadeur de la Cour …Vienne à celle de *Madrid*; avec l'Ambassadeur de cette dernière Cour à *Paris*, les …evaliers d'*Andiaga*, & de *Bouligny*, Envoyés de S. M. *Catholique* à *Londres* & à *la* …aye. L'Ambassadeur du Roi de *Naples* avoit, dans sa Suite, Mr. *Carelli*, chargé par …M. *Sicilienne* de diriger l'envoi de la Collection d'Antiquités d'*Herculanum*, qui doi- …nt être offertes au Chef-Magistrat *François*. A côté du Ministre *Prussien* se trouvoit …Prince-Héréditaire d'*Hohenzollern-Hechingen*. Depuis que les différends entre l'*An- …eterre* & la *France* ont éclaté, c'est principalement sur *Berlin* & *Pétersbourg* que tous …s yeux ont été fixés, pour deviner la tournure que prendroit la querelle. On vient …préfent d'avoir, sur la conduite des Cabinets *Prussien* & *Russe* relativement à l'objet …discussion mis le plus en avant, des données, qui semblent devoir faire présager la …omte fin de la crise présente. Le *Journal officiel* de ce jour nous apprend, que l'Indé- …endance de l'Isle & de l'Ordre de *Malte* a été garantie depuis longtems par les Empe- …eurs d'*Allemagne* & de *Russie*, & que le Roi de *Prusse*, seul en arrière à cet égard, a …cédé maintenant à la même garantie en considération des circonstances du moment. …outes les conditions, mises par le Traité d'*Amiens* à la restitution de *Malte* à l'Ordre …e *St. Jean de Jérusalem*, étant ainsi remplies, la Cour de *Londres* semble devoir don- …er l'ordre de l'évacuation de l'Isle, ou la Guerre se déclarer, maintenant qu'à ce sujet …oute matière de Négociation se trouve épuisée. Au moins le Gouvernement *Anglois* ne …ourra plus faire dire, par ses Commandans, au nouveau Grand-Maître de *Malte*, de- …endant la remise de l'Isle, que quelques-unes des Puissances, invitées à garantir son …ndépendance, n'y ont pas consenti jusqu'ici. C'est ce que, dans les premiers jours de …ars, le Ministre *Britannique* à *Malte* a dit & écrit à l'Envoyé du Grand-Maître, …our autoriser le refus de faire évacuer l'Isle par la Garnison *Angloise* & d'en rendre le …Gouvernement à l'Ordre. Les deux Lettres y relatives sont publiées aujourd'hui par le …*Moniteur*. Nous ferons connoître le texte de ces Lettres l'Ordinaire prochain, & termi- …ons ici par l'insertion des Nouvelles officielles ci-dessous de *St. Domingue*.

" Les Nouvelles officielles, arrivées de *St. Domingue* au Ministre de la Marine & des Co- …onies, en date du 18. *Pluviôse* (7. Février,) annoncent, que, deux jours auparavant, les …aisseaux *l'Indomptable*, Capitaine *Touffet*, & *le Mont-Blanc*, Capitaine *Cosmao*, ont dé- …arqué, d'après les ordres du Général en chef *Rochambeau*, un Corps de Troupes à *Mira- …eaux*. Les Rebelles ont été forcés à abandonner ce Poste, ainsi que celui de l'*Anse-à- …eaux*, & de se replier dans l'intérieur avec une perte très-considérable. "

" Le Général *Noir*, *Laplume*, distingué par sa fidélité, s'est acquis de nouveaux droits à …estime de l'Armée, par les services qu'il a rendus avec les Troupes *Noires* sous ses ordres. …e Général en chef fait aussi l'éloge des Chefs-de-Brigade *Nerette*, *Dieudonné*; des Chefs-de-Ba- …illon *Sagrette*, *Delphebe*, & du Capitaine *Daux*, restés constamment fidèles au Gouvernement. "

„ Les dispositions, prises par le Général en chef, annoncent, que les Brigands vo
repoussés loin du Cordon du *Sud*; partie, dans laquelle la tranquillité se consolide
jours, de manière que toutes les Troupes, arrivant d'*Europe*, n'auront à agir qu
la partie de l'*Ouest*. "

Les 5. *p. c. conf.* sont remontés successivement, ces jours-ci, jusqu'à 55. Fr. 75.
on le doit peut-être aux seuls achats de la Caisse d'amortissement, qui, Propri
de plus de deux Millions de Rentes, en touche la moitié dans le cours de ce mois,
le premier Semestre de l'an 11.

*EXTRAIT des Nouvelles de* LONDRES *du 5. Avril.*

„ Le 1. de ce mois, une Malle de *Hollande* apporta les Papiers publics & les Lettres
culières de ce Pays jusqu'au 30. Mars. Dans l'incertitude des événemens ou des inte
hostiles de la *France*, il paroit, que rien ne pouvoit faire une impression plus défavo
cet égard que la Nouvelle reçuë à cette occasion. Les rapports contradictoires sur
trée des Troupes *Françoises* dans la République *Batave* avoient enfin abouti à l'attente
ne telle mesure n'auroit pas lieu, au milieu des Négociations sur un objet étranger à
*lande*: Mais la Malle du 30. Mars ne laisse plus de doute, que le Gouvernement *Franç*
se soit pas arrêté aux représentations, qui lui ont été faites à ce sujet. A la suite de cett
le, il est arrivé de *la Haye* un Courier avec des Dépêches du 1. Avril. Mr. *Liston*,
Ministre, a informé la Cour, " que provisoirement les Troupes, qui doivent passe
„ paye & au service de la République *Batave*, consisteront en 7. mille Hommes, dont
„ Bataillons de la 48me Demi-Brigade, deux Bataillons de la 76me, trois Escadro
„ *Hussars* du 3me Régiment, trois Escadrons du 11me de Dragons, une Compagnie
„ tillerie-légère, deux Compagnies du Corps-d'Artillerie, douze Pièces de Cam
„ &c; qu'une partie des dites Forces est déjà arrivée à *Breda*; qu'on espère de voir re
„ la promesse, faite au Gouvernement *Batave*, de ne point mettre de Garnison *Franç*
„ *la Haye* &c. " Mr. *Liston*, aussi-tôt qu'il a été instruit de l'entrée de ces Tr
*Françoises*, par ordre de *Bonaparte*, sur le Territoire *Batave*, a immédiatement dépêch
Messager à notre Gouvernement, de la part duquel il avoit reçu lui-même, le 31. Mar
Courier-extraordinaire, qui, après lui avoir remis ses Lettres, se rendit d'abord à
*dam*. Le soir même encore Mr. *Liston* reçut un Courier de *Berlin*, dont il expédia
champ les Dépêches à *Londres*, par le moyen d'un Paquebot parti de *Scheveningue*.
apparences de Guerre avoient déjà ralenti l'activité du Commerce *Hollandois*, la
che, dont nous venons de parler, l'a absolument arrêté; toutes spéculations ont cessé,
tes commissions ont été contremandées; & les Fonds publics de la République, en
tant aux Propriétaires la plus sombre perspective, ont considérablement souffert. Ces
détails ont été confirmés par la Malle de *Hollande*, de la date du 1. Avril, arrivée
Lundi: On y voit, que le *Premier-Consul* a fait mettre en mouvement presque tou
Corps Militaires dans les Départemens-réunis de la *Belgique* & du *Rhin*, & qu'un
nombre de Troupes sont en marche, sur diverses directions, pour garnir toute la Côte
posée à l'*Angleterre*, depuis l'entrée de la *Manche* jusqu'au *Texel*. D'abord après
ception des Lettres de *Hollande* du 30. Mars, il se tint Vendredi au soir un Conseil du
net à l'Hôtel du Comte de *Chatham*, qui en est Président, dans *St. James's Square*: La
ce dura jusqu'après-minuit. Avant-hier, Dimanche, au matin, il s'y tint un autre
seil, qui a pu avoir pour objet les Dépêches, que le Secrétaire-d'Etat Lord *Hawke*
avoit reçuës la veille au soir de *Paris*, de la part de notre Ambassadeur, Lord *Whitw*
On croit, que le Gouvernement *François* désire se référer à une Médiation Continen
Mais, de notre côté, l'on craint, que de cette façon les choses ne traînent en longueu
qu'en attendant il ne gagne le tems nécessaire, pour préparer le coup qu'il médite,
semble être pour lui la seule chance possible contre une Puissance, aussi supérieure en
maritimes que l'est l'*Angleterre*. Il est douteux, que notre Cabinet se prête à une inte
tion si longue, si lente, si lointaine, tandis que la *France* continuë ouvertement ses pré
tifs pour une invasion, & que l'entrée de ses Troupes en *Hollande* semble à nos Mi
fournir la preuve la plus indubitable de ses desseins. L'on fait sur la *Tamise* les dispos
de la plus vigoureuse défense; & le Bureau Maritime de *Trinity-House* vient de publi
Ordre, daté du 2. Avril, afin d'empêcher que, par le mouillage de Navires ou de Bât
Marchands en travers de la Rivière, l'on ne barre ou n'entrave le passage de Troupes
Munitions de guerre entre *Tilbury-Fort* & *Gravesend*. Les Vaisseaux de ligne, qu'on
se rassemblent successivement dans le mouillage de *Cawsand-Bay* près de *Plymouth*.
qui sont actuellement en commission dans nos Ports, sont au nombre de dix-neuf, dont
de 98, deux de 80, treize de 74, & deux de 64. Canons. — Les Fonds sont toujours
baisse. *Ann. conf. à* 3. *p. c.* 62. & trois quarts. *Ann. à* 5. *p. c.* 96. & demi. L'*Omn*
un *discompte* de quinze & demi. "

*A* LEYDE, *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*